



Lycée Jean Guéhenno FLERS



**CHARTRE DE FONCTIONNEMENT ET D'ENGAGEMENT
SECTION SPORTIVE FOOTBALL**

L'élève qui intègre la section s'engage pour les 3 années de sa scolarité au sein du Lycée Guéhenno de Flers.

La famille s'engage à s'acquitter de la cotisation annuelle de l'Association Sportive du Lycée afin de pouvoir participer aux compétitions UNSS.

Signature de l'élève

Signature de la famille

**AUTORISATION PARENTALE POUR EFFECTUER LES TESTS D'ENTRÉE A
LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU LYCÉE JEAN GUEHENNO**

Je soussigné.....autorise mon
enfant.....à participer aux tests de sélection du
Mercredi 22 Mai 2024 au sein du Lycée Jean Guéhenno de Flers.

Signature du responsable légal